

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1

Edition révisée n° : 3

Date : 15 / 12 / 2008

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2008

DETAL HP

630-47(DE)



C : Corrosif



8 : Matière corrosive.



Santé : 3	ATTENTION : Corrosif ou toxic. Eviter le contact avec la peau ou l'inhalation.
Inflammabilité : 0	Non combustible.
Réactivité : 0	Stable : non-réactif lorsque mélangé avec l'eau.
Notification spéciale : --	---

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

- * **Identification du produit** : Mélange liquide acide.
Nom commercial : DETAL HP
Usage : Industrie Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.
Identification de la société : SOPURA
Rue de Trazegnies, 199
6180 COURCELLES BELGIUM
Tel: +32 71 46 80 10 (8h00- 17h00) E-Mail : sales@sopura.com
- Distributeur** : SOPURA
Rue de Trazegnies, 199
6180 COURCELLES BELGIUM
Tel: +32 71 46 80 10 (8h00- 17h00) E-Mail : sales@sopura.com
- Producteur** : SOPURA
Rue de Trazegnies, 199
6180 COURCELLES BELGIUM
Tel: +32 71 46 80 10 (8h00- 17h00) E-Mail : sales@sopura.com
- * **Responsable pour la rédaction de la MSDS** : Denis Capouillez + 32 477 40 81 76 - E-mail: dc@sopura.com
- * **N° de téléphone en cas d'urgence** : Sopura Headquarter (08h00-17h00) Tel: +32 71 468010 E-mail: sales@sopura.com. D.Capouillez GSM: +32 477 408176
- **Organisme consultant officiel** : CENTRE ANTIPOISONS - ANTIGIFCENTRUM Tel: +32 70 245 245 (BELGIUM)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Phrases relatives aux dangers** : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Identification des dangers : Ce produit est considéré comme dangereux.
Mode d'exposition dominant : Inhalation. Yeux. Peau.
Symptômes liés à l'utilisation
- **Inhalation** : Danger sérieux par inhalation. Gorge douloureuse. Ce produit ou ses émissions peuvent aggraver des maladies pulmonaires/bronchiques et/ou causer des difficultés respiratoires.
 - **Contact avec la peau** : Rougeurs, douleur. Provoque de graves brûlures.
 - **Contact avec les yeux** : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.
 - **Ingestion** : Danger sérieux par ingestion. Gorge douloureuse. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

SOPURA

En cas d'urgence : +32 70245245 (Centre antipoison) Security Adviser D.CAPOUILLEZ +32 477408176

Rue de Trazegnies, 199 6180 COURCELLES BELGIUM

Tel: +32 71 46 80 10 (8h00- 17h00) E-Mail : sales@sopura.com

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 2

Edition révisée n° : 3

Date : 15 / 12 / 2008

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2008

DETAL HP**630-47(DE)**

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux. Voir la signification des phrases R au chapitre 16.

Composition : La classification en fonction des propriétés analysées a été effectuée selon la directive relative aux substances dangereuses (67/548/CEE), annexe VI, ou à défaut selon la modalité de calcul fixée par la directive Préparations 1999/45/CE).

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Acide nitrique.	: ± 45 %	7697-37-2	231-714-2	007-004-00-1	----- O; R8 C; R35
TLV® -TWA [mg/m³] : 5.3 MB 14/03/2002 - AR 11/03/2002 TLV® -STEL [mg/m³] : 10 MB 14/03/2002 - AR 11/03/2002 Project reducing to 2.6 VLT-STEL [ppm] : 1 CE Directive Cobaye GL50 [mg/kg] : 67					
Acide phosphorique	: ± 3,6 %	7664-38-2	231-633-2	015-011-00-6	----- C; R34
TLV® -TWA [mg/m³] : 1 TLV® -STEL [mg/m³] : 3 MAC [mg/m³] : BG-Merkblatt M 004 "Reizende Stoffe/Atzende Stoffe" MAC [mg/m³] : MAK mg/m3: 1 (Tagesmittelwert DE 2001) Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 1530 Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 2740 Toxicité sur poisson (mg/l) : 138 Classe WGK (Allemagne) : 1					

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Ne constitue pas en principe un mode d'exposition dominant. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Mettre au repos. Emmener à l'hôpital. Risque d'oedème pulmonaire.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau. Consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. (Prévoir une bouteille d'eau). Consulter immédiatement un médecin.
- **Ingestion** : NE PAS faire vomir.
Rincer la bouche.
Demander l'avis d'un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité : Non combustible.
- Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- * - **Contre-indiqué** : Aucun connu.
- Risques spécifiques : Peut dégager de la chaleur et des fumées nuisibles.
- Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection oculaire adéquate.

SOPURA

En cas d'urgence : +32 70245245 (Centre antipoison) Security Adviser D.CAPOUILLEZ +32 477408176

Rue de Trazegnies, 199 6180 COURCELLES BELGIUM

Tel: +32 71 46 80 10 (8h00- 17h00) E-Mail : sales@sopura.com

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Selon 1907/2006/CE, Article 31	Page : 3
		Edition révisée n° : 3
		Date : 15 / 12 / 2008
		Remplace la fiche : 14 / 3 / 2008
DETAL HP		630-47(DE)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts, les eaux superficielles, les eaux souterraines et les eaux potables. Retenir l'eau souillée /l'eau d'extinction d'incendie.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant (terre, sable, ...). Pour de grandes quantités pomper le produit. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors de la manipulation et du stockage** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage**



- : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué. Toujours fermer le récipient de manière hermétique. Conserver uniquement dans les récipients d'origine. Conserver sur sol propre en forme de cuvette permettant la récupération de coulées et fuites accidentelles.

- Stockage - à l'abri de Manipulation**

- : Bases fortes. produits chlorés.
- : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.



- : Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- * **Protection individuelle** : Tous les équipements de protection doivent être des EPI agréés CE.
- **Protection respiratoire** : Si l'exposition peut dépasser la VLE, utiliser exclusivement un appareil respiratoire homologué, à adduction d'air et en mode de pression positive.
- **Protection de la peau** : Utiliser des gants en néoprène ou en caoutchouc (EN 374). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs. Porter un vêtement de protection approprié. résistant aux acides.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Hygiène industrielle** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
- * **Limites d'exposition professionnelle**
- * **Acide phosphorique** : TLV© -TWA [mg/m³] : 1
- * : TLV© -STEL [mg/m³] : 3

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 4

Edition révisée n° : 3

Date : 15 / 12 / 2008

Remplace la fiche : 14 / 3 / 2008

DETAL HP

630-47(DE)

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C : liquide
Couleur : Incolore à jaune clair
pH (produit concentré) : ca 0
pH 10 g/l : ca 2.1
Point de congélation [°C] : < - 60
Densité (g/cm³) 20 °C : 1.310 ±0.015
Solubilité dans l'eau [% poids] : complètement miscible
Point d'éclair [°C] : non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses : Réagit violemment avec : produits chlorés. chlore. Composés halogénés. Solution contenant de l'acide bromacétique.
Matières à éviter: : Métaux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Sur le produit
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Contient :Acide nitrique. Très dangereux par ingestion.
> 2000 Méthode de calcul.
Sur les ingrédients : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Sur le produit : P : ca 1.20 %
N : ca 10.87 %
Sur les ingrédients : Voir Rubrique : Informations sur les composants.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquetage



Information générale

- Désignation officielle de transport : NITRIC ACID
No ONU : 2031
- ADR Classe : 8
- Groupe d'emballage : II
I.D. n° : 80

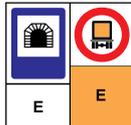
	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Selon 1907/2006/CE, Article 31	Page : 5
		Edition révisée n° : 3
		Date : 15 / 12 / 2008
		Remplace la fiche : 14 / 3 / 2008
DETAL HP		630-47(DE)

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

Transport terrestre

ADR/RID

: E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.



- N° de fiche de sécurité (IMO)

: F-A S-B

- ICAO/IATA

: Packaging instructions cargo : 813
Packaging instructions passenger: 807

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)

: Corrosif.

- Phrase(s) R

: R35 : Provoque de graves brûlures.

- Phrase(s) S

:
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions

: Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.

Sources des données utilisées

: <http://kan.de> - <http://www.umweltbundesamt.de> - <http://kemi.se> - <http://toxnet.nlm.nih.gov> - <http://inrs.fr> - <http://www.iarc.fr> - <http://www.nihs.go.jp> - <http://chemweb.com> - <http://www.cas.org> - <http://www.europ.eu.int> - <http://ecb.jrc.it> - <http://europa.eu> - <http://www.enichem.org> - <http://just.fgov.be> - <http://www.vrom.nl/milieuhanboek> - <http://mobilit.fgov.be>

Texte des phrases R du § 3

: R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R34 : Provoque des brûlures.
R35 : Provoque de graves brûlures.

Autres données

: Révision : voir *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement 1907/2006CE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

SOPURA

En cas d'urgence : +32 70245245 (Centre antipoison) Security Adviser D.CAPOUILLEZ +32 477408176

Rue de Trazegnies, 199 6180 COURCELLES BELGIUM

Tel: +32 71 46 80 10 (8h00- 17h00) E-Mail : sales@sopura.com